



LES MOUTIERS

Été 2016

en Retz

La Mer
à la campagne

DOSSIER

L'hûître aux Moutiers



www.mairie-lesmoutiersenretz.fr



Les Jardins de
L'Abbaye



LES
MOUTIERS-
EN-RETZ ■ NANTES

- Aménagement de jardins
- Entretien d'espaces verts
- Terrasses
- Clôtures
- Portails
- Circulations
- Maçonnerie décorative
- Arrosage

PISCINES

Magiline



PISCINES PAR PASSION

Les Jardins de l'Abbaye

02 40 64 73 56

www.magiline.com

BR TAXI



LES MOUTIERS EN RETZ

TOUTES DISTANCES
TRANSPORT MÉDICAUX
CONVENTIONNÉS
GARE AÉROPORT

Tél. 02 40 64 72 28
Port. 06 80 73 98 35

BOURMAUD ROGER
13 avenue Jeannette - 44210 PORNIC

Richard Charrier

OSTÉOPATHE

PRATICIEN DE LA RECONNEXION

Consultation du lundi au samedi sur RDV en cabinet ou à domicile
Pour le bébé, l'adulte, le sportif, la femme enceinte

Domaine du Collet - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ
33, rue Maurice Daniel - 44230 SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE

Tél. 02 40 80 95 77 • 06 63 37 80 39
richard.charrier@orange.fr

latitude

COIFFURE

www.coiffure-latitude.com

Les Moutiers - Place de l'église Madame - 02 40 64 66 96

La Bernerie - 3 rue Jean Duplessis - 02 40 82 71 03

Le Clion - 13 place de l'église - 02 40 64 61 31

le Hameau
du Littoral

PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS
Route du Bois des Tréans
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Parcelle +
Résidence de loisirs
à partir de 65 000 €

Devenez propriétaire
aux Moutiers en Retz, à 1,5 km de la plage
OUVERT
À L'ANNÉE !



les
Chalets
de
l'Océan
RÉSIDENCES MOBILES DE PLEIN AIR

COMMERCIALISATION - EXPO VENTE :
Les Chalets de l'Océan - PORNIC
Tél. 02 40 27 65 83 / 06 74 00 55 54
www.propretairesurlacote.com

Boucherie - Charcuterie - Traiteur



FURET Père & Fils
Laurent et Jonathan

Charcuterie à l'ancienne,
Boudins, Andouillettes,
Rillettes, Rillons...

5 place de l'Église Madame
44760 Les Moutiers en Retz 02 40 82 72 31

POISSONNERIE DE LA BAIE

Spécialiste des
produits côtiers

Arrivage de la criée
du Croisic et de Noirmontier



Présent sur les marchés
La Bernerie : Mardi - Vendredi
Pornic : Jeudi - Dimanche
La Birochère : Mercredi - Samedi

8 Place de l'Église - 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ
Tél. 02 40 64 69 46



éditorial

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

La Fête de la musique a ouvert la saison estivale. Cet événement, organisé aux Moutiers en Retz par l'association « Courir Avec », est emblématique de ce que les associations apportent à l'animation festive dans notre commune. Nombreuses seront leurs invitations à venir partager au cours de l'été, le plaisir d'un moment festif traditionnel ou d'un anniversaire marquant, tels au Port du Collet, les 50 ans du groupement de sauvegarde du port (GSPC) et de la Route verte. C'est aussi grâce aux associations et aux bénévoles, notamment de la bibliothèque, que notre patrimoine architectural, historique et environnemental, préservé par les investissements publics et par l'attention d'habitants attentifs et passionnés, prend vie et sens pour les estivants. Les professionnels du tourisme, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, ostréiculteurs, paludiers, se mobilisent également pour répondre aux attentes des touristes par la diversité, l'originalité, la qualité de ce qui peut leur être proposé. Ils accueillent les amateurs de balades gourmandes, leur faisant découvrir leurs métiers et leurs produits. Ils « ont des idées », comme en atteste la sélection de notre caviste, dans le trio des

finalistes du concours 2016 de la chambre de commerce et d'industrie. L'association des énergies s'opère dans tous les domaines pour apporter ce mieux vivre que nous espérons tous. En atteste les journées de nettoyage des plages où associations, collectifs, enfants et adultes, travaillent ensemble avec l'appui des ostréiculteurs qui transportent les déchets collectés et le soutien de la municipalité qui a mis en place les bacs de collecte et en assure la gestion.

Dans un contexte budgétaire toujours très contraint, l'équipe municipale souhaite mettre tout en œuvre pour faciliter les actions individuelles et les valoriser. C'est tout le sens du lancement du concours des jardins fleuris sur lequel nous souhaitons nous appuyer pour tenter dans les années suivantes de donner à notre commune un atout supplémentaire. C'est aussi grâce à l'addition de moyens publics et de bénévoles largement issus des associations que nos enfants peuvent bénéficier d'animations périscolaires diversifiées où jeunes et moins jeunes font partager leurs passions. Je vous invite à découvrir la très belle fresque réalisée par les enfants dans ce cadre pour orner le fronton de notre école Éric Tabarly.

C'est aussi une vision et une ambition partagées qui animent les maires et les élus des différentes communes qui œuvrent actuellement pour structurer et renforcer notre beau pays de Retz. La constitution d'une communauté d'agglomération entre les Communauté de Communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz en est une étape importante. Donner force au pays de Retz, c'est donner force à nos communes par une proximité des services tirant profit de compétences et de moyens mutualisés au bon niveau.

L'identité du pays de Retz et le charme de ses communes a séduit les rédacteurs du *Guide du routard*, publication qui, pour la première fois, lui dédie une édition. Je souhaite que cette promotion spécifique qui vient s'ajouter à celle que développe notre Office de Tourisme intercommunal, bénéficie à l'ensemble des professionnels du tourisme et commerçants de notre commune.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer un très bel été, festif et convivial, apaisant et joyeux, mis sous le signe de la douceur de vivre des plaisirs partagés de la « Mer à la Campagne ».

Pascale Briand, Maire

p°2



LE DOSSIER
L'huître
aux Moutiers

p°8



**L'ACTION
MUNICIPALE**

p°17



**LA VIE
ASSOCIATIVE**

Focus : GSPC

p°26



**Les Moutiers
d'hier à
aujourd'hui**

p°30



**LES
INFORMATIONS
PRATIQUES**

p°36



Agenda





L'huître aux Moutiers

Une histoire millénaire

La trace d'un premier « parc à huîtres » apparaît en 1080 aux Moutiers lorsque le seigneur Barbotin de Prigny concède ce droit au prieuré Saint-Nicolas (l'ancienne ferme de la Bouie). C'est aussi l'époque où sont édifiées par l'homme les gigantesques et mystérieuses buttes de coquilles d'huîtres de Saint-Michel-en-l'Herm, preuves d'intense production et de consommation dès le Moyen Âge. L'hiver 1788-1789 est

si rigoureux qu'il entraîne la disparition des huîtres des Moutiers et une première aide des départements nouvellement créés qui permet aux habitants de la commune de compter sur un apport alimentaire bienvenu pendant les années sombres de la Révolution. Au XIX^e siècle, la production s'accélère : 300 embarcations draguent la baie de Bourgneuf. Suivant le capitaine Lacroix, 26200 barriques de 2500 huîtres sont expédiées

entre 1854 et 1860. Une importante épizootie sévit dans les années 1920. Après la seconde guerre mondiale les rives vendéennes de la baie voient l'arrivée des Charentais qui vont contribuer à l'organisation de la profession ostréicole notamment à Fromentine. Mais côté rive droite du Falleron, on n'entend pas laisser aux voisins vendéens l'exclusivité de la production...

La Création de la zone aquacole de Lyarne (1978-1984)

L'aventure commence en 1978 lors du mandat de Monsieur Perrodeau, alors maire des Moutiers, qui constate une grande différence de qualification entre le nord Vendée et notre commune ; plus exactement entre les deux rives du Falleron. La rive vendéenne est réputée d'une salubrité parfaite pour l'exploitation des coquillages tandis que la rive droite (Loire-Atlantique) est déclarée parfaitement malsaine. Ce qui lui fait dire que le nord Vendée exerçait un véritable « diktat » envers les ostréiculteurs de la Bernerie et des Moutiers.

Après consultation des professionnels qui non seulement souhaitaient avoir un outil de travail

sur place (claires, bassins, zone d'expédition...) mais envisageaient aussi de développer la toute nouvelle vénéiculture (élevage de palourdes), il est décidé de créer un parc aquacole (délibération du conseil municipal du 10 novembre 1978).

La commune a donc acquis, pour la réalisation de cette zone d'activité, à Lyarne, 16 ha de marais occupés par d'anciennes salines et dont les caractéristiques tant géographiques (altimétrie, proximité de la mer) qu'hydrauliques (réseaux de canaux, réserves d'eau existantes) sont parfaitement adaptées à l'activité aquacole. Le projet porte alors sur 13 lots puis revu à 16 lots

et enfin porté à 20 lots sur 7 ha (à l'époque 19 professionnels avaient fait part de leur engagement). Sont prévus : deux réserves d'eau d'une contenance de 9700 m³ et 22000 m³, et différents canaux d'amenée et de prise d'eau pour une surface de 5 ha. Les travaux ne commenceront que le 15 décembre 1983 après avoir obtenu toutes les autorisations administratives et ce n'est qu'en avril 1984 que l'exploitation et la commercialisation des lots peuvent débuter. Le projet aura mis 6 ans pour aboutir. Cette zone sera cadastrée en zone AO (Agricole ostréicole) dans notre plan local d'urbanisme.

L'huître

Connaître l'huître

L'huître est hermaphrodite : elle change de sexe après chaque saison ou après chaque émission de semence. Lors de la première année de reproduction, les huîtres sont généralement mâles.

C'est au printemps que l'huître prépare ses semences (dès que la température dépasse les 10°C). Elle libère ses semences ou gamètes en été, lorsque les conditions sont bonnes : bonne salinité et eau à environ 22°C.

Les huîtres peuvent se reproduire une ou plusieurs fois pendant l'été. A cette période, on dit que les huîtres sont laiteuses car les semences sont de couleur blanche. La mer elle-même prend une teinte



blanchâtre tant les émissions peuvent être importantes. Les huîtres *Crassostrea gigas* (huîtres creuses élevées dans la baie de Bourgneuf) libèrent entre 20 et 100 millions d'œufs non fécon-

dés contre seulement 500 000 à 1 500 000 pour les *Ostrea edulis* (l'huître plate).

Les larves formées font entre 1/10^{ème} et 2/10^{ème} de millimètres.

Seulement 10% d'entre elles survivent sur site, les autres sont transportées par les courants et cherchent un endroit pour se fixer et se développer.

Les différentes espèces

Les huîtres sont membres de la famille *Ostreidae*.

Celle-ci inclut les huîtres comestibles qui appartiennent principalement aux genres *Ostrea*, *Crassostrea*, *Ostreola* et *Saccostrea*.

- L'huître indigène et originelle des côtes françaises est *Ostrea edulis*, l'huître plate, appelée « gravette » dans le bassin d'Arcachon ou « belon » en Bretagne. Elle est aussi présente dans le delta du

Rhône. Elle subsiste et est toujours produite, quoique très marginalement. Son déclin est dû à la présence d'un parasite : *Bonamia ostreae*. La variété « pied-de-cheval » est la plus grosse, pesant 300 grammes en moyenne et pouvant atteindre 1,5 kg.

- L'huître portugaise *Crassostrea angulata*, rejetée dans l'estuaire de la Gironde le 14 mai 1868 par un navire nommé le *Morlaisien*,

- La majeure partie de la production en France concerne l'huître creuse, aussi appelée parfois huître japonaise, dont le nom latin est *Crassostrea gigas*.

- Parmi les autres espèces, on note l'huître olympe (*Ostreola conchaphila*), l'huître américaine dite de Virginie (*Crassostrea virginica*) et l'huître « qui a 60 millions d'années » (*Neopycnodonte zibrowii*).

La production et l'élevage des huîtres

La culture de l'huître

La culture de l'huître est appelée ostréiculture et est pratiquée sur les côtes. Les éleveurs d'huîtres sont des *ostréiculteurs*, ils constituent avec les éleveurs de moules (les *mytiliculteurs*) l'essentiel des *conchyliculteurs* (éleveurs de coquillages marins).

L'ostréiculture actuelle dénombre quatre techniques d'élevage principales selon la nature du sol, le coefficient des marées :

- en suspension sous tables d'élevage (en Méditerranée)
- « à plat » : au sol émergent (huîtres semées sur l'estran puis récoltées par dragage)
- en eau profonde (huîtres immergées totalement dans des cages).



Parc sur tables surélevées sur le domaine des Moutiers.

- en surélevé (huîtres installées dans des poches placées sur une structure (table, cadre ou tré-

teau) et élevées dans des parcs de l'estran.



Les trois grandes étapes de l'élevage de l'huître



Collecteurs de nassains d'huîtres sur coupelles.

- Le captage dans des parcs à collecteurs : les larves (le naissain) se fixent sur des collecteurs (tuile romaine traditionnelle, bois, ardoise, fer, tubes cannelés ou coupelles en plastique).
- La culture en poche : on place les huîtres dans des poches grillagées installées sur des tables en fer : les poches sont réguliè-



Parc ostréicole des Moutiers en Retz.

- L'affinage : les huîtres adultes sont placées dans des bassins d'affinage dits « claires » dans le but de modifier les qualités organoleptiques, la taille ou la couleur de l'huître ou encore la dureté de la coquille.

Le parc d'affinage est situé en mer, sur la côte ou sur l'estran le plus proche de la côte (aber, ria, fond de baie, anciens marais salants, etc).

Les huîtres atteignent une taille commerciale en deux ou trois ans, selon le lieu d'élevage et la densité.

Élevage et production en France



Huître creuse (*Crassostrea gigas*)

La production française est d'environ 130 000 tonnes par année, dont 98 % environ d'huîtres creuses (*Crassostrea gigas*), et 2 % d'huîtres plates (*Ostrea edulis*). La France représente l'essentiel de la production européenne (environ 90 %). La Chine est premier producteur mondial avec environ 3,7 millions de tonnes.

L'huître plate est élevée sur les côtes atlantiques (Bretagne) et méditerranéennes. L'huître creuse est élevée à Arcachon, à Marennes-Oléron, en Bretagne, sur l'île de Ré, l'île de Noirmoutier, en Vendée, en Normandie, dans le Languedoc (étang de Thau) et en Corse (étangs d'Urbino et de Diana), cependant tous les naissains viennent de la côte Atlantique (Arcachon, Charente-Maritime et **Baie de Bourgneuf**).

Les « claires » sont une spécialité de la commune de Marennes-Oléron et de la **Région Pays de la Loire** ;

Huître plate (*Ostrea edulis*)



elles servent à l'affinage des huîtres, dont le goût et le taux de chair peuvent varier.

Ainsi, des huîtres nées et élevées en Bretagne, en Normandie, en Méditerranée, voire en Irlande, mais affinées dans les deux derniers mois précédant leur consommation dans les claires de Marennes-Oléron auront droit au qualificatif « affinées à Marennes-Oléron ». Après avoir passé quelque temps dans ce bassin, elles pourront porter l'appellation « Huîtres Marennes-Oléron ».

Dénominations commerciales

En France, la dénomination des huîtres, comme celle de tous les coquillages, est régie en premier lieu par un règlement.

Pour les huîtres creuses, les mentions complémentaires et les calibres sont définis par un accord

interprofessionnel. Ces mentions prennent en compte l'indice de remplissage. Ce dernier est calculé sur la base de 100 fois le rapport de la masse de 20 huîtres creuses à la masse de chair de ces mêmes huîtres.

Calibres (poids moyen de l'huître) :

- n° 5 : 30 g à 45 g
- n° 4 : 46 g à 65 g
- n° 3 : 66 g à 85 g
- n° 2 : 86 g à 110 g
- n° 1 : 111 g à 150 g
- n° 0 : au-delà de 151 g



Les huîtres triploïdes

On maîtrise maintenant la reproduction et l'élevage des larves d'huîtres en éclosion. Cette technique garantit l'approvisionnement en naissain, elle cohabite avec le captage du naissain sauvage. Seules les éclosiers produisent des huîtres triploïdes. Cette huître relève d'une anomalie du développement embryonnaire car elle contient trois génomes complets au lieu de deux. Elle se généralise à partir de 1999, date à laquelle l'IFREMER (Institut public français de recherche pour l'exploitation de la mer) met en œuvre, avec les éclosiers français, une technique développée par l'université américaine Rutgers qui permet d'obtenir des huîtres triploïdes, donc stériles

L'objectif initial est de créer des huîtres plus rentables : stériles et incapables de se reproduire, elles ne sont plus « laiteuses » en été et sont par conséquent commercialisables toute l'année (les huîtres laiteuses étant souvent considérées comme inférieures). Elles poussent en trois ans contre quatre pour leurs « congénères », bénéficiant de l'économie physiologique de la reproduction.

Constituant une part significative de la production française (30 % en 2008, 50 % en 2014 selon le Syndicat conchylicole national), y compris en haut de gamme, les huîtres triploïdes ne sont pas considérées juridiquement comme des OGM, mais comme des OVM (organisme

vivant modifié), si bien qu'au niveau légal, aucune obligation d'étiquetage ni étude préalable ne sont requises.

Elles peuvent éventuellement être reconnues grâce à leur talon relativement plus relevé (charnière qui se retourne sur elle-même) et à la forme ventrue de la coquille.

Des ostréiculteurs anti-triploïdes, regroupés dans l'association « Ostréiculteur traditionnel » ou sous le Comité national de la conchyliculture, revendiquent l'authenticité de leurs huîtres naturelles, cherchant à développer des appellations contrôlées et à apposer la mention « nées et élevées en mer » sur leurs produits.

Mortalité anormale des huîtres

Depuis 2008 on constate une mortalité anormale des huîtres sur le littoral français, en particulier celle des juvéniles. La surmortalité

touche plus particulièrement les zones de production atlantiques. L'Ifremer a rendu un rapport qui présente cette mortalité comme

multifactorielle, le facteur le plus important étant un virus.

La consommation de l'huître - la valorisation des coquilles

La consommation

Dans les trois premiers jours suivant leur date de conditionnement, elles gardent une forte saveur saline. Leur optimum de saveur est entre le 4^e et 9^e jour car elles ont eu le temps de se régénérer.

Les Français sont les premiers consommateurs au monde d'huîtres fraîches, avec deux kilogrammes par an et par habitant. Les huîtres peuvent être dégustées crues ou cuisinées. Elles doivent être conservées au frais, stockées

à plat, et consommées dans les dix jours suivant leur sortie de l'eau. Au-delà, elles peuvent provoquer de sérieuses intoxications alimentaires. Elles ne se gobent pas mais se mâchent

L'utilisation et la valorisation des coquilles

Les coquilles d'huître étaient autrefois broyées et valorisées comme source de calcium notamment à destination des élevages de volailles, pour améliorer la pro-

duction d'œufs et la croissance des poulets.

En tant que sous-produit aquacole et pour leur structure naturellement

« feuilletée », après avoir été imprégnées d'aluminium, puis carbonisées, elles ont été testées comme « catalyseur solide » industriel pour la transestérification d'huile de soja.

Biodégradation des coquilles

Elle permet l'intégration dans le sol puis l'assimilation par les plantes, les champignons ou la mi-

croflore et microfaune du sol des nutriments (calcium notamment) contenue par la coquille. Les co-

quilles sont aussi utilisées comme source d'amendement minéral du sol



Les ostréiculteurs aujourd'hui aux Moutiers

Un facteur de vie économique



Entrée du parc aquacole des Moutiers en Retz.

Aujourd'hui, 9 professionnels exercent leur activité dans les parcs à huîtres en mer selon la

méthode dite surélevée et produisent également des palourdes. La production d'huîtres aux Moutiers est estimée approximativement à 350 tonnes par an. Sur le plan de l'emploi, 15 à 18 personnes travaillent à l'année sur les exploitations. La préparation des fêtes de fin d'année entraîne la multiplication par 3 de l'emploi saisonnier.

La commercialisation se fait non seulement localement dans les

cabanes mais également sur les marchés du département. La production est expédiée dans toute la France. La période des fêtes de fin années représente 50 à 60% des ventes.

Un dossier, monté conjointement par la commune, la chambre régionale de la conchyliculture et l'association aquacole de Lyarne, est en cours pour réaliser la modernisation de notre parc.

Pénibilité et passion du métier

Par vents et marées, le métier d'ostréiculteur est essentiellement manuel. Quelle que soit la saison, l'huître impose énergie

et détermination pour proposer au consommateur un produit de qualité. L'huître aux Moutiers, une réelle passion de la mer...



Ostréiculteurs au travail en mer.

L'Huître « VENDÉE ATLANTIQUE »

L'association « Vendée Atlantique » a pour but de promouvoir, sous toutes ses formes, les productions conchylicoles des départements de Vendée et de Loire Atlantique et plus particulièrement, les produits de la marque « Huître Vendée Atlantique ». Il s'agit d'huîtres

commercialisées par les établissements ostréicoles agréés du littoral, situés entre la baie de Bourgneuf et la baie de l'Aiguillon. Cette association regroupe environ 200 professionnels pour une surface exploitée de 700 ha et une production de 10 000 tonnes (Vendée et Loire atlantique). En ce qui concerne la partie sud de la Loire Atlantique : La Bernerie et Les Moutiers (il n'y pas ou peu d'exploitation plus au nord) 25 professionnels sont associés pour 46 ha exploités et une production avoisinant les 450 tonnes.

Toutes les huîtres commercialisées sous la marque « Huître Vendée Atlantique » ont été immergées au minimum un mois, dans les zones de production ou d'affinage du territoire de compétence du Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire, avant d'être conditionnées et commercialisées. Les professionnels de l'ostréiculture réunis au sein de cette association, forts de leur savoir faire, s'engagent à préserver l'authenticité de leurs produits par une charte de qualité. La baie de Bourgneuf bénéficie d'une eau de qualité exceptionnellement favorable, la proximité des marais permettant une production et un affinage de qualité.



La Cave Saint Bernard **Ambiance Bistrot, Cave!**
BAR À VINS
 Grands vins de France, régionaux...
 Grands whiskies - bières belges

Prenez le temps d'un BON moment
 Ambiance Bistrot

Nouveau Orangeland : automate à oranges pressées

Lauréat CCI Saint-Nazaire mon commerce et des idées

Ouverture du mardi au samedi 10h-15h & 17h-22h
 Dimanche jusqu'à 15h.

09 86 29 35 85 / 06 15 96 37 78
 5^{Ter} place de l'Eglise Madame - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

PROXI SUPER
 SERVICE

OUVERT 7j/7

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 16h-19h30
 Samedi : 9h-13h et 16h-19h30
 Dimanche : 9h-13h
 Juillet et Août : 8h30 à 20h SANS INTERRUPTION

02 51 74 61 88 - Les Moutiers en Retz

Nadine Fleurs
 La maison du végétal

Toutes Compositions Florales

Route de Machecoul
44580 BOURGNEUF en RETZ
02 40 21 49 23
 www.nadinefleurs.fr

VENTE AUX PARTICULIERS DU LUNDI AU DIMANCHE MIDI
 Tél : 02 40 21 49 23

ETS. Horticole Claude Masson

Centre Hippique de la Mer
 Equitation chevaux et poneys

Brigitte GUILLOU

Stages - Cours
 Promenades et randonnées

38, route du Collet - 44760 Les Moutiers-en-Retz
 Tél. 02 40 64 64 51 - Port. 06 80 84 27 12
 centrehippiqueedelamer@orange.fr
 www.centrehippiqueedelamer.ffe.com

SERVICES À LA PERSONNE **Une main tendue pour chacun**

Déduction d'impôt **50%**

SI SERVICES à la personne

Les prestations proposées : ménage, repas, courses, garde d'enfant de + de 3 ans, soutien scolaire, aide à la personne âgée et/ou dépendante

Tél. 02 51 74 54 72 • Port. 06 27 61 58 11
 mail : unemaintenduepourchacun@sfr.fr - www.unemaintenduepourchacun.com
 2 bis, rue du Pré Vincent - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Les Délices de l'Air Marin

Glaces, Sorbets & Desserts glacés fabriqués à la ferme

Vente directe ! Magasin à la ferme

Gwendoline ROCHER - 06 32 50 54 80
GAEC L'AIR MARIN - 2 bis, La Fradouillère
44760 LES MOUTIERS EN RETZ
 delicesairmarin@orange.fr - www.delicesairmarin.com

Le COUSCOUS de SORYA

Chez vous... un voyage à 3000 km dans la tradition vous attend entre amis ou en famille

Selon vos choix, possibilité de variante.

Sur commande 48h à l'avance.
 Les Moutiers en Retz (déplacement jusqu'à 30 km)

06 20 45 03 89 couscous.sorya@hotmail.fr

ARTISAN BOULANGER • PÂTISSIER

Nathalie et James Mellerin

02 40 82 75 47

11, rue de l'Abbé Baconnais - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ



L'Action municipale



Adieu Madame AUBIN ! Adieu Bernadette !

L'an dernier, 6 mois après avoir soufflé vos cent bougies, le glas commémorant le centenaire du décès de votre père sonnait au clocher de l'église. Depuis votre plus tendre jeunesse la vie ne vous aura pas épargnée. Les allemands, au cours des deux conflits mondiaux vous ont pris des êtres chers : votre père, Charles DUGUÉ Mort pour la France le 25 septembre 1915 en Champagne puis votre époux Pierre AUBIN abattu dans des circonstances obscures le 21 novembre 1942 à Préfailles. Vous avez souvent connu la misère mais, d'un naturel optimiste et volontaire, vous avez traversé les épreuves avec enthousiasme et une rage de vivre communicative. Débordante de vitalité, vous avez été tour à tour serveuse, secrétaire,

comptable, résistante. Artiste reconnue, vous avez aussi brillé sur scène. En écrits et chansons vous avez glorifié votre cher pays de Retz et vos chers Moutiers, terre de votre enfance, terre de votre vie. Malheureusement pour nous tous, le 5 mai dernier vous avez tiré votre dernière révérence, les lumières se sont éteintes et le rideau est tombé. Vos yeux vifs et malicieux se sont fermés. Vous nous laissez malgré tout de riches témoignages et des œuvres précieuses. Vous nous laissez surtout plus qu'un exemple de vie, un modèle de volonté, de foi, d'amour et de patriotisme. Chapeau bas et au revoir l'artiste ! Que votre famille veuille bien accepter de votre commune ses plus sincères condoléances et marques de sympathie !

*Ce beau pays est plein d'Histoire
Niché au bord de l'océan
Sa vieille chapelle c'est sa gloire
Car elle aura bientôt mille ans
Majestueuse est son église
Sur un tapis tout verdoyant
Elle annonce la terre promise
Depuis bientôt près de cinq cents ans*

[...]

*Vous avez deviné sans peine
Ce petit coin que j'ai décrit
Son horizon mais c'est le même
C'est celui de votre pays
Je sais que vous me pardonnerez
Si je l'ai un peu embelli
Mais ce pays c'est Les Moutiers
Et tous ces gens sont mes amis.*

Extrait de la chanson « Ce vieux pays »
texte de Bernadette Aubin

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Des actions pour concrétiser leur projet environnement

Planter des arbres et les voir grandir tout au long de sa vie : mission confiée aux membres du CME. Avec l'aide de la municipalité et du groupement forestier, 15 pins maritimes ont été plantés au Lancastria.

Une seconde action a eu lieu, cette fois, sur l'aire de jeux des Farfadets. Le CME et les enfants fréquentant l'accueil périscolaire ont planté un mûrier-platane, choisi pour son feuillage mais aussi pour son bel aspect d'arbre d'ombrage. Laurent Trouillard d'« Atlantic-Jardins » et le service technique de la mairie ont encadré nos apprentis-jardiniers.

Les enfants étaient fiers de participer à ces actions pour embellir leur espace de vie et agir concrètement pour la santé de notre planète.





Cérémonie du 8 mai 2016

Sous l'égide de Madame le Maire, les élus municipaux, les porte-drapeaux et anciens combattants de l'UNC, le conseil municipal d'enfants et quelques concitoyens ont commémoré le 71^e anniversaire de la capitulation nazie. Après un dépôt de gerbe au carré militaire britannique du cimetière où reposent des soldats victimes du naufrage du Lancastria, la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts. Aux messages de l'UNC et du secrétaire d'Etat

auprès du ministre de la Défense ont succédé l'appel des monastériens Morts pour la France durant le conflit puis un dépôt de gerbe au pied du monument et une minute de silence rompue par une Marseillaise entonnée avec ferveur par l'assistance. Rehaussée par les sonneries parfaitement exécutées à la trompette et au tambour, la commémoration a été clôturée par une remise de décorations : la croix du combattant à M. Jacques ROLLINI et la médaille de recon-



naissance de la nation à M. Marc THUILLIER, tous deux anciens combattants d'AFN.

A l'issue de l'office religieux célébré en l'église paroissiale, le verre de l'amitié offert par la municipalité a clos dans la convivialité cette matinée mémorielle.

Ecole publique Eric Tabarly

Renouvellement de notre parc informatique :

Les élèves et l'équipe enseignante remercient la mairie pour l'achat de nouveaux ordinateurs de fond de classe. Chaque classe est maintenant dotée de 3 ordinateurs ayant accès à Internet et au réseau de l'école.

La bibliothèque a aussi été équipée de 5 ordinateurs afin de permettre le référencement informatique de tous les livres de l'école.

Animation Kapla du 1^{er} avril :

Les élèves et l'équipe enseignante remercient l'Amicale Laïque qui a financé cette animation.

Tous les élèves ont pu participer à la construction de différentes structures en Kapla (petites planches de bois). Les parents ont pu découvrir ces réalisations en fin de séance.

Rentrée de septembre 2016 :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2016, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du directeur d'école en téléphonant au 02-40-82-73-87.

La fête d'école a eu lieu cette année le samedi 11 juin à la salle Jean Varnier.

La chasse aux œufs



Le jour de Pâques a eu lieu notre traditionnelle chasse aux œufs. Cette année, comme tous les ans, les enfants ont pris un grand plaisir à fouiller murs et buissons du jardin de la mairie pour récolter les délicieuses friandises.

A l'année prochaine !





Les TAP - Saison 2

La seconde année des temps d'activités périscolaires (TAP) s'achève.

Cette nouvelle année a été riche par l'investissement de nombreux bénévoles, associatifs ou particuliers, permettant d'offrir aux enfants des ateliers de qualité : travaux d'aiguilles, théâtre, pétanque, potager, photo, enquêtes policières, jeux de société, philatélie, calligraphie chinoise, autour de la voile, aide et lecture en maternelle.

La programmation 2015/2016 a permis la mise en place de nouveaux ateliers tels que jeux sensoriels, chorale, poterie, langue des signes, potager, break dance, travaux d'aiguilles. Autant d'ateliers qui ont offert un choix varié et le respect d'un objectif constant : l'épanouissement de l'enfant par la pratique de nouvelles activités manuelles, ludiques et sportives.

L'année se terminera le 1^{er} juillet par un spectacle mettant en



scène les ateliers éveil musical / cirque, break dance et chorale.

UN GRAND MERCI À TOUS POUR LE TEMPS PASSÉ AUPRÈS DES ENFANTS



Sweetynight

A l'approche de la saison estivale, la commission a préparé un programme d'animation de

Les commissions

Commission ANIMATION

qualité avec Armelle Pipaud, sa nouvelle secrétaire.

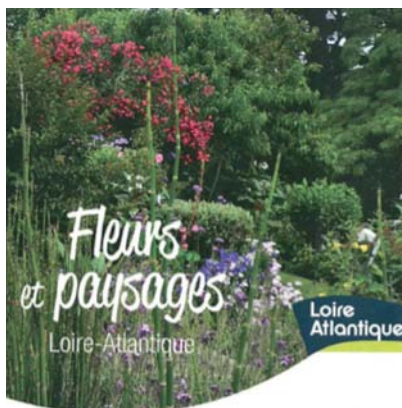
Le calendrier proposé devrait contribuer à animer les soirées d'été au travers de spectacles faisant appel à des styles de musiques différents adaptés à tous les publics.

Parmi les nouveautés cette année, une soirée spéciale « jeunes » le 16 juillet avec un bal rock jeune public à 17h30 et une soirée « DJ » avec Sweetynight à partir de 21h.

Un guide des animations est disponible en mairie et à l'office de tourisme.

Label « Une fleur »

La commune des Moutiers en Retz, compte tenu de ses espaces



verts, a retenu l'attention du Conseil Départemental et pourrait prétendre au label « 1 fleur ».

Dans cette perspective, il est envisagé de solliciter l'ensemble de la population des Moutiers à participer au programme « Fleurs et Paysages » mis en place tous les ans par le Conseil Départemental.

Les fleurs constituent bien souvent un événement éphémère dans le jardin. Sur l'ensemble de l'année, il convient de regarder les arbres,

les arbustes et l'organisation générale du jardin. Un beau jardin n'est pas forcément un jardin qui demande beaucoup de travail. Le clin d'œil d'une grimpante « bien placée », la gaieté apportée par une plate-bande de vivaces, la sobriété d'un bel arbre sur gazon rustique peuvent suffire.

Pensez dès cette année à la préparation de vos jardins pour une participation aux concours « Jardin fleuri » « jardinet fleuri » de 2017.



Les services

Bibliothèque municipale et espace Émile Boutin

Ce printemps, Alain et Pierrette David ont permis aux lecteurs de la bibliothèque de découvrir les algues de nos côtes et leurs utilisations lors d'une cueillette à la pointe Saint-Gildas et d'une exposition à la bibliothèque. Nous les en remercions.

Le 24 juin Ursula Berner nous a raconté l'histoire passionnante de « M. Voruz, fondateur des cloches de l'église des Moutiers ».

«Un pied devant l'autre. La marche dans tous ses aspects » sera notre thème de l'été.

Il sera décliné au travers d'une exposition :

« Le chemin de St Jacques en Pays de Retz » (du 8 juillet au 1^{er} août)

Et d'un échange d'expériences autour d'un diaporama :

« Pèlerines monastériennes sur le chemin de St Jacques » le 8 juillet.

Les désormais traditionnelles « Flâneries aux Moutiers en Retz » vous feront découvrir l'histoire et le patrimoine de notre bourg, guidés par Monique Albert. (15 juillet, 2 et 27 août).

Une « Découverte du village de Prigny » est proposée en lien avec une initiation à la marche nordique en collaboration avec les associations « À bâtons rompus » et « Les mercredis de Prigny » le 20 juillet.

Enfin, Michel Moinier nous conviera le 25 juillet à une « Balade contée et chantée ».

Toutes ces animations sont gratuites mais le nombre de participants y est parfois limité.

Nous vous invitons à vous inscrire préalablement à la bibliothèque : bm.lesmoutiersenretz@orange.fr

La bibliothèque a la tristesse de faire part du décès de Marie-Cécile Gendre, membre de l'équipe des bénévoles. Elle était passionnée par le roman policier, la botanique, la randonnée, la cuisine et par la vie en général.



Marie-Cécile

www.bm.lesmoutiersenretz@orange.fr

PETITS LECTEURS DU BORD DE MER
Prix de l'album Jeunesse

Vote pour ton album préféré
le gagnant sera révélé au printemps 2016 !

3 - 7 ans

Organisé par la bibliothèque des Moutiers en Retz et l'Embellie

Goûters Contés pour découvrir les albums
Samedis 19 décembre, 6 février et 5 mars

plus de renseignements : www.embellie.org
contact@embellie.org - 02.40.82.48.04

La bibliothèque et les enfants

Pour la première fois cette année, la bibliothèque des Moutiers et la librairie l'Embellie de la Bernerie ont organisé un prix littéraire que nous avons appelé : « Petits lecteurs du bord de mer ».

Après des votes avec les classes, à la bibliothèque et à la librairie, le livre « Cache-cache dinos » a eu la préférence des enfants de trois à sept ans parmi les six albums proposés.

Le 1^{er} juin, l'auteure Gaëlle Mazars et le dessinateur Jean-Baptiste Drouot ont rencontré à l'école Eric Tabarly et à l'Embellie les jeunes lecteurs pour parler de leur métier.

Le prix littéraire « Ici et Là »

Depuis janvier 2016, les élèves des classes de CE et de CM ont participé à des ateliers autour de 5 livres proposés par la Bibliothèque Départementale.

Le vote a eu lieu à la bibliothèque Raymond Devos le vendredi 29 avril : le livre de théâtre « Les vilains petits » a remporté, aux Moutiers, le prix littéraire « Ici et Là ».

Les plus jeunes lecteurs (2 à 4 ans) n'ont pas été oubliés cette année. Une séance sensorielle préparée par l'équipe d'animation jeunesse leur a été proposée en juin à la bibliothèque.



DU LUNDI 14 MARS 2016

I - COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

1.1 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

II - AFFAIRES FINANCIÈRES

2.1 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité, les comptes de gestion 2015 présentés :

- budget général
- budget annexe « logement sociaux »
- budget annexe « SPIC office de tourisme »

2.2 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité (Madame le Maire quitte la salle au moment du vote), les comptes administratifs 2015 présentés :

- budget général
- budget annexe « logement sociaux »
- budget annexe « SPIC office de tourisme »

2.3 - AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2015

2.3.1 - Budget Principal

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2015 du Budget Principal comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)..... 307 747,72 €

2.3.2 - Budget Annexe « Logements sociaux »

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2015 du Budget annexe « Logements Sociaux » comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)..... 515,24 €
- à la section de fonctionnement (en report à nouveau créditeur) (compte 002)..... 22 248,10 €

2.4 - VOTE DU TAUX DES IMPÔTS 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015 et de les reconduire à l'identique sur 2016 soit :

- TAXE D'HABITATION 22,55 %
- TAXE SUR LE FONCIER BATI..... 16,81 %
- TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI..... 43,65 %

2.5 - EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

2.5.1 - Budget Principal

À l'unanimité, le Conseil Municipal ADOPTE le Budget Primitif 2016 : la section de fonctionnement s'équilibre

à 2 079 120,00 € et la section d'investissement à 1 079 198,72 €

2.5.2 - Budget Annexe « Logements sociaux »

A l'unanimité, le Conseil Municipal ADOPTE le Budget Primitif 2016 « Logements Sociaux » : la section de fonctionnement s'équilibre à 28 548,10 € et la section d'investissement à 2 015,24 €.

2.6 - INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU RECEVEUR MUNICIPAL

DÉCIDE de ne pas octroyer d'indemnité de Conseil à Monsieur le Receveur pour la période considérée (29 Mars 2014 - 29 Février 2016).

2.7 - ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'AIDE APPORTÉE À LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE - ANNÉE 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ATTRIBUE - au titre de l'année 2016 - à l'Association Sanitaire Apicole de Loire-Atlantique (siège social : Chambre d'Agriculture - Rue de Géraudière - 44939 Nantes Cedex 9) une subvention d'un montant de 150 € pour l'aide apportée à la lutte contre le frelon asiatique.

2.8 - DEMANDE DE SUBVENTION 2016 DE L'ASSOCIATION KARATÉ CLUB DES MOUTIERS

Cette question est retirée de l'ordre du jour afin que la commission « vie associative » puisse étudier plus précisément cette demande.

2.9 - LUTTE CONTRE LES CORVIDÉS - DÉTERMINATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de participer à hauteur de 228 € à la campagne 2016 de lutte collective contre les corvidés.

2.10 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT 2015 DES AMENDES DE POLICE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre de la répartition de la dotation 2015 du produit des amendes de police, pour financer les travaux de sécurité Route du Collet évalués à la somme de 31 750 € HT.

III - AFFAIRES FONCIÈRES CESSION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DES VINTERRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité :



DÉCIDE de vendre à Madame Jeanne-Chantal DAVID la portion terminale du Chemin des Vinterres, d'une superficie d'environ 97 m², classée en UBa au Plan Local d'Urbanisme, au prix de Douze euros (12 €) le mètre carré.

IV - ZAC DU QUARTIER DU DIABLE

4.1 - MODIFICATION DU CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN - EXCLUSION DES VENTES DES PARCELLES ISSUES DE LA ZAC DU QUARTIER DU DIABLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L. 211-1 ;

VU la Délibération du Conseil Municipal n° 46-06-09 en date du 22 Juin 2009 instaurant un droit de préemption urbain ;

DÉCIDE d'exclure du champ d'application du droit de préemption urbain, les cessions de terrains par la SNC CHEMIN DES PERRIERES sur la ZAC du Quartier du Diable.

4.2 - MODIFICATION DU PLAN GRAPHIQUE DE LA ZONE 1AUa

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité (1 Abstention) :

APPROUVE la modification de l'annexe 4 au cahier des charges de la tranche 1 de la ZAC, tel qu'annexé à la présente délibération.

4.3 - AVENANT N° 5 AU TRAITÉ DE CONCESSION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (2 Abstentions) :

APPROUVE les termes de l'avenant n° 5 au traité de concession entre la commune des Moutiers en Retz et la SNC CHEMIN DES PERRIÈRES pour la ZAC du Quartier du Diable.

V - PAPI DE LA BAIE DE BOURGNEUF - STRATÉGIE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

VALIDATION DE L'AVP (SCENARII DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION)

La stratégie de protection retenue pour le bourg des Moutiers est la réduction des débits de franchissement par paquets de mer en :

- maintenant la première protection que forment les épis
- améliorant la deuxième protection (les perrés)
- développant la troisième protection formée par l'arrière digue (terrain naturel, bâtiments et murs de clôture, batardeaux).

Pour la partie du bourg, les actions privilégiées sont les suivantes :

Perré Fresches –Roches rouges

Confortement de la butée de pied en palplanches du perré des Fresches - Les Roches Rouges sur environ 100 ml

Boulevard de l'Océan

Réfection à 5 m 70 NGF du muret du Boulevard de l'Océan avec forme chasse-mer sur environ 300 mètres.

Favoriser le ressuyage des eaux vers la mer avec la mise en œuvre de barbacanes et de batardeaux

Hermitage et Pré Vincent

Mise en place d'une protection linéaire (muret et batardeaux) en arrière à l'Hermitage, au Pré-Vincent et à l'avenue du Docteur Dinet

Rues de la Sablière et du Docteur Dinet

Pérennisation des batardeaux existants

Lancastria

Confortement de l'accès à la plage du Lancastria.

Coeff Barreau

Traitement de l'exutoire du Coef Barreau afin de bloquer les entrées d'eau de mer lors des tempêtes tout en maintenant une circulation d'eau dans les deux sens en situation courante

Entendu ces explications, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

CONSIDÉRANT les études réalisées ;

CONSIDÉRANT les préconisations de la société ISL ;

CONSIDÉRANT le travail réalisé par le comité consultatif littoral ;

APPROUVE les grands principes de travaux énoncés ci-dessus dans le cadre du PAPI de la Baie de Bourgneuf.

APPROUVE l'avant-projet prévisionnel des travaux sur le secteur du bourg des Moutiers en Retz (version à la date du 9 Mars 2016).

VI - CHAPELLE DE PRIGNY

DEMANDE D'ÉVOLUTION DU CLASSEMENT EN SOLLICITANT UNE INSCRIPTION DU BÂTIMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DEMANDE une inscription, au titre des monuments historiques, de la Chapelle de Prigny, dans sa totalité, y compris le placître, les arbres et le mur de clôture, garantissant une protection adaptée pour le bâti et les objets aujourd'hui classés.

Le budget municipal voté au conseil municipal du 14 mars 2016 a fait l'objet d'une présentation synthétique dans l'Écho N° 12 (printemps 2016)



DU LUNDI 25 AVRIL 2016

I - COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

1.1 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

II - AFFAIRES FINANCIÈRES

2.1 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « KARATÉ CLUB »

Le Karaté Club des Moutiers en Retz enregistre de nombreux succès ; pour maintenir son niveau, le club souhaite engager pour 2016 divers projets et sollicite le concours financier de la commune :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE d'attribuer une subvention à l'association Karaté Club des Moutiers en Retz pour un montant de 1 700 €.

2.2 - SOUTIEN À UNE ACTION DE SOLIDARITÉ - MALADIE DE CHARCOT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pornic, en soutien à cette action de solidarité.

2.3 - INSTAURATION D'UN TARIF POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DES STANDS FORAINS DANS LE CADRE DES FÊTES GÉNÉRALES (14/07 - 15/08)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE, à compter de l'année 2016, le tarif de droit d'occupation du domaine public par des commerçants forains, dans le cadre des fêtes générales (14 Juillet - 15 Août), à 25 € par jour et par structure.

III - AFFAIRES FONCIÈRES

3.1 - PLAN LOCAL D'URBANISME - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 3 - DÉFINITION DES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER

Madame le Maire explique qu'aujourd'hui il apparaît nécessaire - afin de préserver le commerce local - d'instituer un périmètre de protection du linéaire commercial.

L'article L. 151-16 du Code de l'Urbanisme stipule que : « Le règlement peut identifier et délimiter les quartiers, îlots et voies dans lesquels est préservée ou développée la diversité commerciale, notamment à travers les commerces de détail et de proximité, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer cet objectif ».

Pour ce faire, Madame le Maire propose d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU, conformément aux dispositions de l'article L. 153-45 du Code de l'Urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de fixer les modalités de mise à disposition du

public du projet de modification simplifiée n° 3 du PLU de la commune des Moutiers en Retz comme suit :

- Dates de mise à disposition : le projet de modification simplifiée n° 3 du PLU sera mis à disposition du public du 1^{er} Juin 2016 au 1^{er} Juillet 2016 inclus.
- Publicité : un avis au public sera publié dans un journal diffusé dans le département 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du public et affiché en mairie pendant toute la durée de la mise à disposition.
- Modalités de mise à disposition : le dossier et ses pièces annexes pourront être consultées pendant la durée de la mise à disposition, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Un registre sera ouvert pour permettre au public de consigner ses observations.
- Contenu du dossier : le dossier comportera les pièces suivantes : projet de modification simplifiée n° 3 du PLU, exposé des motifs, avis des PPA le cas échéant.
- Fin de mise à disposition : à l'issue du délai, le registre sera clos et signé par le maire. Le bilan de la mise à disposition au public sera présenté au Conseil municipal, qui adoptera par délibération motivée le projet de modification simplifiée n° 3, tenant compte des avis émis et des observations du public.
- Contrôle de légalité : cette délibération sera adressée au Préfet au titre du contrôle de légalité.

CHARGE Madame le Maire de l'application de la présente décision et l'autorise à signer l'ensemble des documents à intervenir entre les parties.

3.2 - IMPLANTATION DEUX POINTS DE VENTE DE GLACES PENDANT LA SAISON ESTIVALE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DU DOMAINE COMMUNAL AVEC LE GAEC L'AIR MARIN - SAISON 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de mettre à disposition, à titre précaire et révocable, au profit du GAEC DE L'AIR MARIN :

- un espace d'environ 5 m², situé dans le square de la mairie.
- la terrasse de l'ancien local du club de plage (environ 5 m²) ; le local attenant servant de lieu de stockage.

FIXE le montant global de la redevance à la somme de 250 € par mois pour la saison 2016.

3.3 - CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'IMPLANTATION D'UNE PISCINE DÉMONTABLE « LA MOUETTE ENCHANTÉE » - SAISON 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de mettre à disposition, à titre précaire et révocable, un espace appartenant au domaine privé de la commune, situé en bas de la salle polyvalente/ multi-sports, au profit de Monsieur BEAUBOUCHER pour l'installation d'une piscine démontable, selon les modalités suivantes :



- occupation d'une surface d'environ 32 m².
- autorisation délivrée du 25 Juin 2016 au 31 Août 2016.
- montant de la redevance : 550 €.

3.4 - AFFAIRE FONCIÈRE - CESSIION DE LA PARTIE TERMINALE DU CHEMIN DE LA CHARREAU APPARTENANT AU DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE

Madame le Maire expose à l'Assemblée que la commune a fait l'objet d'une demande d'acquisition, de la part de Monsieur BARRETEAU, propriétaire du camping Les Brillas, de la partie terminale du Chemin de la Charreau, pour une longueur d'environ 250 ml.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

CONSIDÉRANT que la portion terminale du Chemin de la Charreau (dit chemin des Brillas) en question appartient au domaine privé de la commune ;

CONSIDÉRANT le caractère suffisant des contreparties ;

APPROUVE la cession à Monsieur Jean-Michel BARRETEAU, domiciliée Le Bois des Tréans - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ, à l'euro symbolique, la portion terminale du Chemin de la Charreau, d'une longueur d'environ 250 ml, classée en ULb au Plan Local d'Urbanisme.

PREND ACTE qu'en contrepartie :

- Monsieur BARRETEAU prendra à sa charge la réfection de la totalité du Chemin de la Charreau.
- qu'une servitude - pour conserver le caractère piétonnier de la partie de voie cédée, au profit de la commune - sera constituée dans l'acte de vente.

PRÉCISE que la Commune des Moutiers en Retz sera représentée par Maître TOSTIVINT, Notaire à La Bernerie en Retz.

STIPULE que tous les frais afférents à cette transaction (notaire, géomètre...) seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toute formalité et à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

IV - SURVEILLANCE DE LA PLAGE DU PRÉ VINCENT - SAISON 2016 - CRÉATION DE POSTES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
VU l'obligation pour la Commune d'assurer la surveillance de la plage du Pré Vincent pour la saison estivale 2016 ;

DÉCIDE de créer trois postes de nageurs-sauveteurs saisonniers, à temps complet (35 Heures), du 1^{er} Juillet 2016 au 31 Août 2016 inclus, en qualité d'agents non titulaires de la fonction publique territoriale, pour des besoins saisonniers dont les rémunérations sont précisées dans la convention.

Les jours de congés sont payés.

V - MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE, à compter du 1^{er} Juillet 2016, de calquer les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie en saison sur ceux pratiqués hors saison, à savoir :

- Lundi : fermé le matin - 14h00 à 16h30
- Mardi - Mercredi - Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Samedi : fermé

L'intégralité des comptes rendus sommaires des conseils municipaux est disponible sur le site de la commune : www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Informations Communauté de communes de Pornic

Dans le cadre des réorganisations territoriales, les transferts de compétence des communes vers les communautés de communes se poursuivent.

Après le tourisme, dont le transfert de compétence, opéré depuis le 1^{er} janvier 2016, entend donner force à la promotion de notre destination touristique, deux grands chantiers sont en cours :

- le transfert de compétences des Zones d'Activité Economique
- le transfert de la gestion des milieux aquatiques et de la

prévention des inondations (GEMAPI).

Parallèlement, les élus des communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz ont engagé une réflexion et mis en place des commissions mixtes thématiques dans l'objectif de s'associer en communauté d'agglomération.

Ce projet de fusion a pour objectif :
- de renforcer le positionnement de notre territoire à l'échelle du département et de la région en devenant le 5^{ème} établissement public de coopération intercom-

munale (EPCI) du département hors Nantes métropole,

- d'amplifier le développement économique et touristique en bénéficiant de la complémentarité de nos atouts,
- d'améliorer l'offre de services à la population
- de renforcer globalement l'efficacité de fonctionnement de nos institutions.

Une réunion publique a eu lieu le 26 mai à Pornic sur ce projet de fusion.



BAR * TERRASSE * OUVERT À L'ANNÉE
RESTAURANT TRADITIONNEL

SPÉCIALITÉS
 GRENOUILLES ET ANGUILES
 FRITES MAISON

JOURNÉE À THÈME
 LE VENDREDI

Le Port du Collet
 44760 Les Moutiers-en-Retz
 ☎ 02 40 21 10 27

la Maison
 DE L'ECLUSIER

Huître Vendée
 Atlantique Dupont

Vente au détail ou en gros
 sur le site de production (de 9h à 18h30)
 ou sur les marchés locaux

Zone Ostréicole de Lyarne - 44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 06 40 72 19 04 - 06 82 78 19 78
huître-vendee-atlantique-dupont.com

La Petite Monastérienne
 Pizzas, Salades, Galettes, Crêpes, Glaces
 (Pizza à emporter sur commande)

Mayi et Jean Clément

Fermé le lundi soir, mardi. Ouvert 7j/7 Juillet et Août
Tél. 09 73 68 38 87

5 place de l'Eglise
 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

DOMAINE DU SILLON CÔTIER

Nicolas FERRÉ
 Vigneron récoltant

1^{ER} CHEMIN DE TRÉLEBOURG
 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ
Tél. : 02 40 64 77 29
www.domaine-sillon-cotier.com

Café du Vignoble

8 place de l'Eglise Madame
 44760 LES MOUTIERS
Tél. 02 40 64 69 00

EARL Anthony ÉCHARDOUR
LA FERME DU MOULIN DE BELLEVUE

- Élevage de vaches, porcs, moutons, volailles, lapins
- Production de légumes frais de saison, de fraises
- Oeufs de poules et canes
- Vente directe à la ferme dans le magasin ou sur commande

Ouvert :
 Lundi, mercredi, jeudi : 14h30-18h30
 Mardi : 16h30-18h30
 Vendredi, samedi : 11h30-18h30

Elevage et production naturels à la ferme

Moulin de Bellevue - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ
Tél. 02 40 64 39 18

Maître Thierry ROBVEILLE
 Notaire

LES MOUTIERS EN RETZ
 Maison avec terrain de 760m² comprenant un séjour, une cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc et garage.
 Prix - 155 872 euros (Frais de négociation inclus)

LES MOUTIERS EN RETZ
 Maison avec jardin de 500m² comprenant un séjour ouvert sur cuisine aménagée, une salle de bains, 2 chambres, wc, garage, débarras, petite pièce au dessus.
 Prix - 171 320 euros (Frais de négociation inclus)

1, rue de la Gare - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ
Tél. 02 40 21 40 02 - Fax 02 40 21 46 17

BOURGNEUF AUTOMOBILES
 Agent

RÉPARATION TOUTES MARQUES
 VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

Nouvelles technologies :
 climatisation, air-bag, injection, entretien...
 Pré-contrôle technique gratuit

Z.A. des Jaunins - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ
☎ 02 40 21 92 70
bourgneuf.automobiles@wanadoo.fr

RENAULT
 La vie, avec passion

La Vie associative



Les mercredis de Prigny

Tous les mercredis de juillet et août 2016, l'association vous propose des concerts de musique classique ou de chant choral. Ces concerts ont lieu à 21h précises à la chapelle de **Prigny**.

Cette année notre association, créée en 1981, aura **35 ans**. Pour fêter cet événement, le lendemain de la fête de la musique, le mercredi 22 Juin, nous vous offrirons un concert avec le duo « **Sidh** » : mélange de musiques traditionnelles irlandaises.

Nous penserons à notre amie trésorière Marie-Cécile Gendre

décédée subitement en avril 2016, elle était bénévole depuis 9 ans.

Nous vous invitons à consulter notre site internet :

www.lesmercredisdeprigny.fr

Sur ce site, vous trouverez des informations relatives aux artistes et à leur répertoire ainsi que des photos.

Le programme de cet été sera affiché dans les offices du tourisme, à la mairie, dans les commerces, restaurants...

Comme les années précédentes, les portes de la chapelle de **Prigny** seront ouvertes les mercredis après-

midi de l'été, de 14h à 18h. Des visites guidées vous seront proposées par les bénévoles de l'association.

Bonne saison musicale.

Les Mercredis de Prigny



Le sourire monasterien

Les dernières activités de l'année 2015 ont obtenu un franc succès, qu'il s'agisse de notre participation au Téléthon le 5 décembre mais surtout de notre marché de Noël du 13 décembre. Les 30 exposants ont été enchantés de leur journée et le stand de restauration a parfaitement fonctionné à la satisfaction de tous.

L'année 2016 ne nous laisse déjà pas inactifs ! Après l'assemblée générale où nous avons été très

nombreux à partager la galette des rois, le 40^e anniversaire de l'association qui s'est déroulé dans une remarquable ambiance, l'exposition/vente de nos travaux qui a été un succès total lors du vide-grenier du 1^{er} mai et notre belle sortie « entre vignes et Loire », quelques challenges nous attendent encore :

- les 23 et 24 juillet : exposition/vente des travaux de l'atelier en salle des Magiciens,

- le 3 septembre : participation au forum des associations,
- le 4 novembre : soirée cinéma à Nantes,
- le 3 décembre : participation au 14^e Téléthon,
- le 11 décembre : organisation du marché de Noël.

Félicitations et encore bienvenue à M^{me} LE ROHELLEC qui a été élue secrétaire adjointe au sein du bureau !

Club Nautique

Nouvelles activités.

Pour cette saison estivale, 2 nouvelles activités pour 2 nouvelles formes de glisse :

- le paddle : planche sur laquelle on pagaie en restant debout.
- le flyfish (ou bouée tractée) : il s'agit d'une embarcation gonflable tractée par un engin à

moteur dirigé par une personne diplômée.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir découvrir ces nouveautés 2016.

Formations

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions lors de vos stages de voile, nous poursuivons

notre politique de formation de moniteurs. Une session de formation s'est déroulée en commun avec le club de la Cormorane (Tharon) durant les vacances d'avril. Elle a permis aux futurs moniteurs de valider la première partie de leur diplôme.

Contact : Club nautique des Moutiers - Rue du sauvetage - 02 51 74 62 81 - cn.moutiers@orange.fr



La Vie associative

Le Groupement de Sauvegarde du Port du Collet (GSPC) fête ses 50 ans

C'est le 13 octobre 1966 que naît officiellement le Groupement de Sauvegarde du Port du Collet.

Comment et pourquoi est née notre association ?

En 1966, la situation du port est la suivante :

- Le nombre d'embarcations abritées dans le port (une dizaine dans les années cinquante) passe à trente-huit en 1966.
- Beaucoup d'aménagements restent à faire (réfection des perrés, éclairage, remise en état de la cale de carénage, les balisages de nuit ne sont toujours pas achevés).
- Surtout il est à craindre qu'une modification du régime de l'écluse du Collet n'entraîne l'envasement total du port. Les chasses d'eau sont devenues insuffisantes en nombre et en volume et ce volume risque encore d'être diminué en aval de l'écluse du pont du Fresne, le

chenal s'est comblé en janvier 1966 à son aval, ce qui ne s'était jamais vu et l'avancée de la Pointe aux Sables (5m par an) n'a jamais été aussi rapide.

- Une cause essentielle : le désintérêt des Syndicats de Marais pour tout ce qui se rapporte à l'aval de l'écluse du Collet (domaine maritime).

« Il faut sauver le Port du Collet. »

Les autres avantages escomptés de la création d'un Groupement :

- La défense des usagers du port
- La coordination avec les Ponts et Chaussées maritimes pour les travaux
- La mise en place d'une formalisation pour le balisage
- La coordination entre professionnels et plaisanciers.

Après débat l'assemblée opte pour le nom de l'association :



La Pointe au Sable et le port du Collet dans les années 1960

« Groupement de Sauvegarde du Port du Collet »

Dès sa création le GSPC compte 47 membres parmi lesquels cinq inscrits maritimes et quatre plaisanciers.

Le bureau à sa création voit la nomination de Jean Mounès comme président et celle de François Ferré comme secrétaire-trésorier.

François Ferré est toujours présent et actif au GSPC, il en a été nommé président d'honneur l'an dernier.

L'association se fixe comme objectifs :

La sauvegarde du port et notamment celle du chenal et l'amélioration des installations portuaires.

La collaboration active avec les Ponts et Chaussées maritimes et les municipalités des Moutiers et de Bourgneuf.

Une navigation plus sûre et plus facile dans la zone côtière où les vases alternent avec les roches et les bouchots. En découleront : la mise en place des feux d'alignement (feux verts), du phare de la Pointe au sable, la mise en place des balises de Mouille-pied, de Fiol, de la Bouillie, le balisage du chenal et la sécurisation des bouchots.





En concertation avec l'État, le port améliore ses équipements : réfection de l'éclairage et allongement du quai. La construction d'une cabane (en face du quai Jean Mounès) pour abriter le matériel se fait grâce aux sociétaires bénévoles et avec peu de moyens financiers.

Au fil des décennies le petit port va s'améliorer et s'agrandir pour le plus grand plaisir des utilisateurs et des promeneurs.

Quelques dates importantes :

- **1966** création du GSPC, réfection complète du balisage du chenal.
- **1968** réfection du quai et mise en place de l'éclairage (participation financière du GSPC à hauteur de 8.5%) mise en place des feux verts.
- **1969** installation du treuil de halage.
- **1970** électrification de l'écluse.
- **1971** construction du portique de cale.
- **1976** mise en place du poste à carburant, le quai du Collet devient le « quai Jean Mounès ».
- **1984** le Conseil général devient l'autorité du Port du Collet.
- **1987** le 26 juillet première fête de la mer au port du Collet.

- **2000** début des travaux d'agrandissement du port et démolition de la vieille écluse.
- **2004** inauguration de la partie amont du port.
- **2004** création d'un SIVU Bourgneuf - les Moutiers qui aura autorité sur le port (le SIVU deviendra SIVOM par la suite).
- **2007** la capitainerie arrive sur le port avec le Service d'Aménagement Hydraulique (SAH) comme gestionnaire.
- **2010** le 28 février la mer envahit le port et ses abords lors de la tempête XYNTIA.
- **2011** la fête de la mer devient « les Rendez-vous du Port du Collet » (merci François).
- **2013** remise en valeur de la stèle Jean Mounès et dénomination des cales de mise à l'eau :
- **2014** fermeture du poste à carburant (faute de débit suffisant et à cause de la nécessité d'une remise aux normes).
- **2015** création du groupe de travail « Collet-Lancastria » du comité littoral des Moutiers dans le cadre du PAPI.
- **2016** remise en état de la cabane en face de la cale Jean Mounès, démontage du treuil.

Le GSPC a pour tâche de pérenniser les objectifs de l'association.

Il continue à faire le lien entre les autorités administratives et les sociétaires.

La sécurité de la navigation fait partie de ses préoccupations (balisage des bouchots de Fiol et du chenal, remise en état au printemps de la balise de la Bouillie) etc.

Et n'oublions pas la devise de notre ami Armand
« Au port du Collet quand on y vient, on y revient ».

A l'occasion des « Rendez-vous du Port du Collet » le GSPC fêtera ses 50 ans.

Le 17 juillet le port est en fête toute la journée :

Vide-greniers, promenades en bateaux, animations, concerts de chants de marins, exposition d'artistes, marché de produits locaux...

Le président du GSPC
J.M. Roncin

Groupe de sauvegarde du port du Collet (GSPC)

25, boulevard des Moulins, - Machecoul - 44270 Machecoul-Saint-Même - 06 76 88 17 06



Le balisage du chenal



Le balisage des bouchots



Élan monastérien



Nous vous invitons à venir nombreux nous retrouver les mardis 5 - 12 - 19 et 26 juillet ainsi que les 2 - 9 - 16 et 23 août 2016, pour des concours ouverts à tous. Ces compétitions se dérouleront en 3 concours : A - B et C avec récompenses et trophées.

Le Club animera de nouveau cette année l'activité Pétanque des TAP avec les élèves de l'école Eric Tabarly.

Le samedi 28 mai a eu lieu le troisième Challenge Jean-Claude COËSLIER en doublettes.

Le 14 juillet, le Club organisera un nouveau vide-grenier devant la salle Jean Varnier, et espère autant de succès que l'année précédente.

Le 7° Grand Prix de la ville des Moutiers en triplettes, réservé aux licenciés 1+1+1 autorisé aura lieu le

9 Août 2016 avec le soutien de la Municipalité et de nos sponsors - Jet du but à 10h.

Les concours internes et les entraînements ont lieu chaque mardi et vendredi à partir de 14h et obtiennent toujours autant de succès. Tous, petits et grands, licenciés ou simples adhérents, débutants ou confirmés, peuvent y participer.

Pour tous renseignements : Tél. : 02 40 21 28 55 ou 06 17 65 91 74

Les journées monastériennes

La soirée de la St Patrick organisée par Les Journées Monastériennes, a rencontré un vif succès.

Nous avons réuni 95 personnes salle Jean Varnier autour d'un repas purement irlandais réalisé par GB Traiteur.

Marc Villalard sonneur de cornemuse dans les rassemblements officiels, a donné le coup d'envoi de la soirée.

Hervé Guyot nous a enchantés par son répertoire celtique et nous avons pu ébaucher quelques pas de danses folkloriques.

Pour une première, ce fut une réussite que l'association espère bien réitérer lors de nouvelles soirées dansantes.



Amicale de chasse monasterienne

L'Amicale Monastérienne des Chasseurs vous informe de la nouvelle campagne de lutte contre la prolifération des nids de chenilles processionnaires.

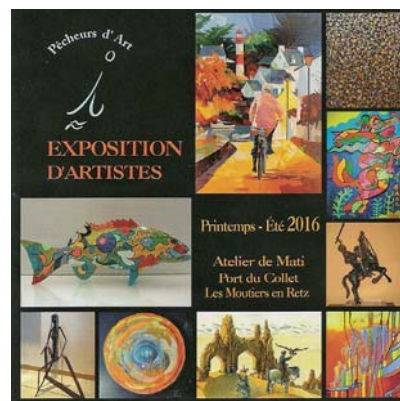
Comme l'an passé, les chasseurs reconduiront l'opération de destruction des nids de chenilles processionnaires prévue le 10 Décembre 2016. Aussi, préalablement, en collaboration avec les services municipaux, les propriétaires intéressés par cette intervention pourront s'inscrire en mairie qui listera les coordonnées des personnes et les points d'intervention avec une estimation des nids à détruire. Comme la formation des nids de chenilles a lieu quelquefois tardivement dans l'année, les propriétaires pourront donner leur adresse à titre préventif pour l'intervention des chasseurs.

Le président, Nicolas FERRE

Pêcheurs d'Art

Du 14 au 17 juillet et du 11 au 15 août l'Atelier de Mati au Collet accueille les artistes :

Fodé Bayo, Nath, Philippe Sidot (sculpture) ; Jean-Marie Michaud (bande dessinée) Françoise Leduc, Jacques Loïc, Mati, Artak Sakanyan, Pierrick Tual (peinture).



**Atelier de Mati
Port du Collet
Juillet et août :
du jeudi au dimanche
Septembre :
le samedi et le dimanche
de 11h à 19h**



L'Union Nationale des Combattants

L'Union Nationale des Combattants des Moutiers-en-Retz est la plus ancienne des associations communales qui fêtera d'ici quelques années son centenaire. Créée par les Poilus de 1914-1918 au lendemain de la première guerre mondiale pour venir en aide aux victimes et à leur famille, la « section UNC des Moutiers » a évolué au fil des ans et des conflits successifs.

Après avoir rassemblé les combattants de toutes les guerres (1914-1918, 1939-1945, Indochine, Afrique du Nord) ainsi que les veuves, elle accueille maintenant, non seulement ceux des opérations extérieures (OPEX), mais aussi les Soldats de France¹, et tous les sympathisants qui partagent et souhaitent transmettre les valeurs que défend la grande famille UNC.

Fidèle à sa devise « Unis comme au front », elle est toujours soucieuse de veiller sur les intérêts du monde combattant, mais vise prioritairement à rapprocher toutes celles et ceux qui souhaitent échanger des liens d'amitié et de solidarité, contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des

jeunes, entretenir le souvenir des soldats Morts pour la France et, plus généralement, promouvoir l'esprit de défense dans un idéal de paix et de liberté.

Renseignez-vous ! Rejoignez-nous !

Jean-Yves JAUNET
Président de l'UNC des Moutiers



La section 14-18 de l'UNC des Moutiers et son drapeau entourant les autorités sur la Place du Centre.

¹ L'association des Soldats de France a été créée en 1976 pour rassembler tous ceux qui ont servi sous le drapeau national dans le cadre du service militaire. Elle s'est ensuite élargie aux forces de sécurité et de protection (gendarmes, policiers, pompiers, secouristes) et aux élus de la nation. Elle a fusionné en 1996 avec l'UNC qui accueille maintenant tous ses membres en son sein.

Association Patrimoine Marche de Bretagne

Depuis un millier d'années un cordon dunaire (des Moutiers au Collet) existe, protecteur d'une rade fours à sel près d'un millénaire avant notre ère. Les romains et les moines de Noirmoutier construisent des salines au fur et à mesure des dépôts de sédiments

dans l'ancien golfe de Machecoul. Les moines et moniales des prieurés des Moutiers les imitent dans l'ancienne rade de Prigny. Les Chattes (bateaux amphidromes) apparaissent à La Bernerie et dans la « Baye ». Au XVIII^e siècle, les salines

déclinent, au fil des siècles, elles s'ensavent.

Le XX^e siècle voit leur retour.

Les Vimers et les submersions se font à nouveau menaçants en ce début de XXI^e siècle.

Aperçu des activités proposées par l'association cet été

- Chaque mardi, mercredi et jeudi du 5 juillet au 8 septembre : Visite de la saline Tenue de Mareil et des fours à sel gaulois - durée 1h30 environ - À 18h - 3€, gratuit pour les moins de 15 ans

- Les mercredis 20 juillet et 17 août : PORTES OUVERTES de la Saline Tenue de Mareil et des fours à sel avec le Conseil départemental - durée 1h environ - De 14h30 à 18h30 - gratuit
- Les jeudis 28 juillet et 11 août : CONCOURS DE CONSTRUCTION

EN SABLE suivis en soirée de L'ILLUMINATION DES EPIS

- Mardi 3 août à 10h30 - salle Jean Varnier Assemblée générale de l'association





D'clic en Retz - Club photo monastérien

Nadia, Monique, Véronique, Raphael, Cyrille et Olivier, tous amateurs et passionnés de photographie, on décidé d'unir leurs forces dans l'association « **D'clic en Retz, Club Photo Monastérien** ».

Au programme des activités du club : un cours mensuel suivi quinze jours plus tard d'une sortie pour sa mise en application.

Pas d'élitisme, avec les adhérents, il s'agira d'apprendre à faire de la photo en commençant par l'utilisation des fonctions de leur boîtier numérique.

Nous vous proposons avant tout, un rendez-vous de convivialité, de partage où les plus expérimentés feront profiter de leurs connaissances.

Notre ambition, dès l'année prochaine, organiser des conférences de photographes professionnels pour promouvoir leurs ouvrages, présenter leurs photos et nous donner des conseils.

Dans un proche avenir, nous mettrons en place des stages d'été d'une demi-journée afin de lâcher le « mode automatique » et prendre la main sur le « mode manuel »...

Un premier cours gratuit s'est déroulé le 27 mai salle des Magiciens, à côté de la bibliothèque. Un premier cours rendu possible grâce à M^{me} le Maire, et la Municipalité que nous tenons à remercier pour le prêt des locaux.



Port du Collet

Le bureau se compose comme suit :

Président : Olivier Briard
Secrétaire : Nadia Dupont
Trésorier : Cyrille Lemée
Vice-Présidente : Monique Dang
Secrétaire-adjointe : Véronique Gaborit
Trésorier-adjoint : Raphaël Robard

Contact association : delicenretz@laposte.net - Olivier Briard : 06 15 76 64 66

Association monastérienne des pêcheurs plaisanciers (AMPP)

L'AMPP est forte de plus de 150 adhérents pêcheurs et plaisanciers, qui ne comptent ni leur temps ni leurs efforts.

La mise en service des pêcheries de l'association s'est faite dès le mois de mars et le 8 mai un buffet campagnard a réuni les adhérents pour un temps convivial.

Le 17 juillet, l'AMPP proposera un stand récréatif à l'occasion des «

Rendez-vous du Port du Collet » organisés par le G.S.P.C. qui fêtera ses cinquante ans.

Le 6 août, les associations des chasseurs et des pêcheurs se réuniront place de l'église Madame pour animer une soirée festive de moules/frites, grillades, crêpes et bar.

Enfin, le dernier rendez-vous de l'année sera le samedi 15 octobre



en soirée, réservez cette date pour le dîner dansant de l'AMPP.

Claire Carrier, secrétaire

Les décodeurs de la baie

Après avoir clôturé 2015 en beauté avec le spectacle fort apprécié des aînés lors de leur repas de fin d'année dans la salle Jean Varnier, nous avons débuté 2016 par notre assemblée générale qui a vu une très bonne participation. Madame LE GUILLOUX a été élue au poste

de secrétaire en remplacement de madame TESSIER. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du bureau. Le 3 mars dernier nous avons joué notre premier spectacle de l'année à La Montagne où nous avons été très bien accueillis et avons passé une excellente journée.

Deux représentations sont programmées cet été :

- Le 4 juillet 2016 à La Bernerie, pour les « Amis du Tarot »,
- Le 5 août 2016 aux Moutiers, pour « La cave Saint-Bernard ».

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

COUVERTURE - CARRELAGE - CLÔTURE - DALLAGES

Gilles LAMIS

33 route de Moraudeau
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ

Tél./Fax 02 40 82 19 93

Port. 06 22 95 94 86



TOUT AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Dépannage informatique

Jérôme Descoins

02 40 64 73 68

06 83 07 14 65

Microsoft
CERTIFIED
Professional

La Bernerie / Les Moutiers



**MAÇONNERIE
TERRASSEMENT
COUVERTURE**

Neuf et Rénovation

Sarl Caillaud Frédéric

86 route de la Bernerie
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ
Tél./fax : 02 51 74 64 68
Port. 06 08 75 18 67
E.mail : sarlcaillaud@orange.fr

Maçonnerie



GUILLOU Joseph
25, rue de la Source
44760 LES MOUTIERS EN RETZ
Tél. : 02 40 82 79 14

Carrelage - Placoplatre - Couverture

RETZ ELEC'

PIERRE Simon

ELECTRICITE GENERALE

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE 7/7
CHAUFFAGE - VENTILATION

TEL : 06.18.90.31.39 / 02.51.74.50.87

4 IMPASSE MAGELLAN
44760 LES MOUTIERS EN RETZ
retzelec@gmail.com



CARRELAGE

DALLAGE

FAIENCE

02 40 82 80 09

06 60 20 37 54

cedric.lebec@gmail.com

44760 Les Moutiers en Retz

Moutiers Plomberie

06 76 55 77 53

moutiers-plomberie@orange.fr

Sylvain Le Men

4 chemin de la Sapinière

44760 Les Moutiers en Retz

PINSON et FILS

47, route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz

MAÇONNERIE

CARRELAGE - COUVERTURE

Port. 06 22 51 19 83

Les Moutiers d'hier à aujourd'hui

Un été 1940 aux Moutiers Les noyés du LANCASTRIA

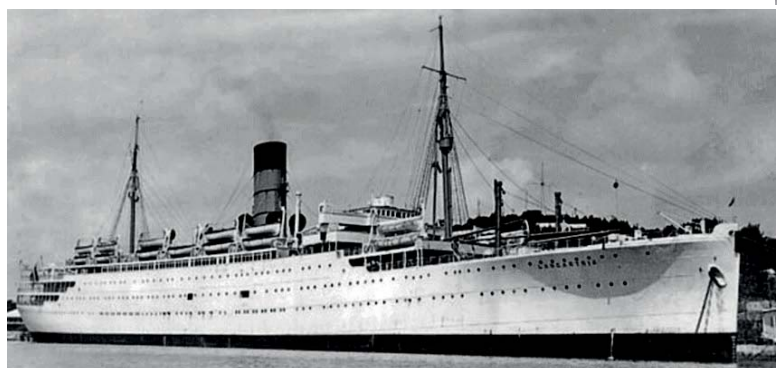
Le 18 juin dernier, l'inauguration officielle d'une stèle à la pointe Saint-Gildas a confirmé la volonté des habitants du Pays de Retz de perpétuer le souvenir de la catastrophe maritime survenue le 17 juin 1940 : le bombardement et le naufrage du paquebot britannique Lancastria.

Aux Moutiers-en-Retz, le « chemin du Lancastria », la « plage du Lancastria », le « war cemetery » du cimetière communal sont également autant de témoignages que la population a voulu conserver.

Décrivant brièvement le contexte de ce 17 juin 1940 et les faits tragiques de cette journée, cet article vise essentiellement à dépeindre la gestion de ce malheureux événement et son vécu dans notre commune. Il s'appuie pour cela sur les écrits de M. Emile BOUTIN¹ et de M. Yves



A marche forcée vers les ports...



Le Lancastria en 1940 (version transport de troupes)

BEAUJUGE² mais aussi sur des archives et les témoignages de quelques uns de nos aînés³.

Ce 17 juin 1940, sonne le glas de la Bataille de France. Les armées du III^e Reich atteignent Saumur puis Angers. Elles sont à Nantes le 19 juin et à Saint-Nazaire le 22. Sur les routes pilonnées par les stukas, les colonnes de soldats en retraite s'imbriquent dans les interminables flots de réfugiés. Le gouvernement français, exilé à Bordeaux, vient de démissionner. Tandis que le maréchal Pétain en appelle à cesser le combat, le général de Gaulle s'envole vers l'Angleterre. Le gouvernement britannique, depuis la fin mai 1940, rapatrie son Corps Expéditionnaire par une succession d'évacuations maritimes à Dunkerque, puis au Havre, à Cherbourg et à Brest, et maintenant à Lorient et Saint-Nazaire.

Depuis quelques jours, des milliers de soldats britanniques, convergent vers la cité portuaire ligérienne. Ils détruisent leurs véhicules et matériels dans les faubourgs avant de se regrouper sur les quais avec de nombreux civils, dans l'attente d'une exfiltration vers l'Angleterre.

Dans l'estuaire de la Loire, une centaine de bateaux de tous types fait la navette entre les quais et les grands navires gris que l'on distingue à l'horizon. Ceux-ci sont ancrés au large en raison de leur fort tirant d'eau mais aussi pour éviter les mines immergées près du rivage. Parmi eux

1 M. Emile BOUTIN (†) : « Les grands naufrages de l'estuaire » (éditions SILOE) et divers articles de presse.

2 M. Yves BEAUJUGE : association Lancastria France, « La tragédie du Lancastria », site Internet <http://www.lancastria.com>

3 Témoignages recueillis auprès de M^{mes} AUBIN (†), FERRE, LOQUET (†), OLIVIER et de MM. BACONNAIS et PINSON en juin 2013.



Embarquement à bord des navettes

se trouve le *Lancastria*, ancien paquebot de croisière transatlantique reconverti en transport de troupes depuis le début de la guerre. Long de 168 mètres, il peut, dans cette configuration, emporter plus de 3500 passagers et membres d'équipage.

Ce 17 juin 1940 à 06H00, le *Lancastria* jette l'ancre à environ 4 milles à l'ouest de la pointe Saint-Gildas. En quelques heures, il embarque plus de 7000 passagers⁴. Certains survivants affirment même qu'au moins 9000 personnes sont à bord quand arrive l'ordre d'appareiller.

A 15H48, le *Lancastria* subit une violente attaque aérienne et quatre bombes le frappent de plein fouet. Le bâtiment prend immédiatement de la gîte tandis que sa proue s'enfonce. De nombreux canots de sauvetage chavirent à leur mise à l'eau et des milliers de passagers nagent ou se débattent dans les flots couverts d'une épaisse couche de mazout que les stukas s'acharnent à mitrailler et même à tenter d'incendier. La cheminée est bientôt engloutie et le navire se retourne brusquement, laissant paraître sur sa coque d'énormes grappes humaines qui s'accrochent aux cordages et aux aspérités. Vingt-quatre minutes après le bombardement, l'océan avale le *Lancastria* qui emporte avec lui, par 24 mètres de fond, vraisemblablement près



Navettes à destination du *Lancastria*

⁴ Le comptage des passagers sera arrêté à 6000 en fin de matinée !

⁵ S'ajoutent à ce total les dépouilles de deux soldats britanniques échoués en 1942 (opération Chariot) et celle d'un marin britannique en 1943. Les trois seront inhumées au cimetière communal.

de trois mille personnes, tuées, blessées et prisonnières de sa carcasse.

Malgré un engagement massif et rapide de tous les bateaux présents pour porter secours aux naufragés, seuls 2477 survivants seront comptabilisés.

Mais le drame ne s'arrête pas à cette journée fatale car, durant les semaines et les mois qui suivent, les corps de centaines de soldats britanniques et de civils, englués de mazout et souvent mutilés, dérivent au gré des vents et des courants avant de s'échouer sur les côtes du littoral atlantique. Ce sont les plages bordant l'estuaire de la Loire et la baie de Bourgneuf qui connaissent les plus grands afflux au cours de l'été 1940.

Ce 17 juin 1940, aux Moutiers, les villageois sont très inquiets des nouvelles qui leur parviennent. Ils redoutent l'arrivée des allemands que les poilus de 14-18 et les réfugiés présentent comme barbares et cruels. Ils vaquent bien entendu à leurs activités quotidiennes. Ils se préparent surtout à une inévitable occupation, faisant leurs réserves de provisions et cachant consciencieusement leurs biens les plus précieux et les plus indispensables. Ce tantôt, ils ont bien vu des avions allemands au-dessus de la mer, certains ont même entendu des bombardements au loin, vers Saint-Nazaire. Ce n'est que le lendemain et les jours suivants qu'ils apprennent l'ampleur du naufrage par la TSF et le bouche à oreille ; ampleur concrétisée 11 jours plus tard par l'échouage des premiers corps sur le rivage.

Un matin de juillet, des enfants réfugiés de région parisienne au Pré Vincent appellent leurs parents : « Papa, maman, venez voir ! Il y a plein d'arbres qui arrivent sur la mer !!! ».

Au total, ce sont 126⁵ corps de soldats britanniques qui, à partir du 28 juin et durant l'été 1940, marée après marée, viennent reposer tout au long des 6 kilomètres de sable fin des Moutiers.

L'occupant s'implante dans la commune depuis quelques jours. Les Allemands, installés dans presque toutes les villas du front de mer, surveillent les plages et en interdisent formellement l'accès. Ils chargent la municipalité d'ensevelir les noyés, se contentant de noter leurs identités. Après chaque marée, le maire et des administrés procèdent donc à la relève des soldats,

d'hier à aujourd'hui



Les naufragés se débattent dans les flots et des grappes humaines s'accrochent à la coque

recueillent leurs papiers et biens personnels avant de les transporter en charrette ou tombereau vers le cimetière. Là, sans cérémonie, ils les enterrent sommairement dans une fosse commune entre deux couches de paille car on ne dispose pas de suffisamment de cercueils. En quelques jours cette fosse est remplie de 61 corps. Faute de place disponible dans le cimetière, les suivants sont inhumés individuellement, à même le sable, dans les dunes à l'emplacement actuel du club hippique. Ce lieu sera longtemps appelé le « cimetière des Anglais ». Regroupant 56 sépultures, il est bordé de yuccas et de tamaris ; des croix de bois sont placées sur les tombes. Deux autres cimetières provisoires sont aussi créés ; l'un, dans la dune de Lyarne, reçoit cinq sépultures et l'autre, dans celle du Collet, en reçoit quatre.

Ces trois cimetières marins disparaissent après la guerre. Un recensement des tombes est effectué de mars à juillet 1946 par le service des sépultures de guerre du Commonwealth qui exhume les restes mortels des soldats et les transfère au cimetière britannique de Pornic le 16 septembre 1947. Parallèlement la commune fait don à la Grande-Bretagne de la tombe collective du cimetière. De 1951 à 1954 elle est réaménagée par le service britannique qui y érige le mémorial et pourvoit depuis à son entretien.



11 novembre 1944 :
Cérémonie au cimetière anglais.
René Renard dépose une gerbe.

Les monastériens sont profondément marqués par cet événement dramatique qui appartient désormais au tréfonds de leur mémoire collective.

Parmi les témoins, enfants ou adolescents à cette époque, peu ont assisté aux inhumations mais tous se souviennent encore des tombereaux englués qui reviennent vides à la ferme et de l'odeur sulfureuse du mazout qui imprègne les vêtements. Ils se rappellent aussi des critiques amères de leurs parents et grands parents à l'encontre de la municipalité qui n'a pas enterré ces Anglais avec suffisamment de dignité.



Dépôt de gerbe au carré militaire britannique du cimetière

Durant les années de guerre les habitants ont coutume de leur rendre hommage. Lors des fêtes religieuses et le jour des Trépassés, après les vêpres, les paroissiens se rendent au « cimetière des Anglais » en procession et en chantant le Libera pour y prier et fleurir les tombes. Nombre de villageois y viennent aussi régulièrement porter quelques fleurs des champs, tout comme les enfants des écoles encadrés par leurs enseignants. A la Toussaint 1942, Bernadette AUBIN et son mari veulent aller y déposer un bouquet mais la route de Lyarne est fermée et gardée en raison d'un exercice de tir de la Wehrmacht. Ils décident alors de contourner le poste de garde en se faufilant à travers les marais pour atteindre le cimetière... Elle conclut simplement : « On risquait de se faire prendre ! J'avais la peur au ventre ! C'était de l'inconscience, mais il fallait qu'on le fasse !!! ».

Après guerre, la municipalité grave définitivement le naufrage dans la mémoire communale en donnant le nom de Lancastria au chemin qui mène à cette plage surplombée par le « cimetière des Anglais ».



Lucinda SPIER reçoit la médaille de la ville

De nos jours encore, ces soldats britanniques sont honorés à chacune de nos commémorations nationales : une gerbe est déposée sur leur tombe et une minute de silence est observée en leur mémoire.

La commune célébrera solennellement le cinquantième anniversaire de cette catastrophe maritime en présence de rescapés et de familles de victimes le 17 juin 1990.

De même, le 17 juin 2013, l'association Patrimoine - Marche de Bretagne - Marais Breton (AP2MB) et la municipalité organisent à l'extrémité du chemin du *Lancastria* une

cérémonie au cours de laquelle le sous-préfet de Saint-Nazaire et le maire des Moutiers dévoilent une stèle commémorant l'évènement tragique. Les enfants de l'école primaire, les anciens combattants et une population nombreuse entourent alors les autorités civiles et militaires ainsi que les descendants de naufragés, parmi lesquels Lucinda Spier, la petite fille du commandant du *Lancastria*, à qui notre maire remettra la médaille de la ville.

Tragédie maritime encore placée sous le sceau du secret par les autorités britanniques, le naufrage du *Lancastria*, par son horreur, marque profondément les esprits des habitants du littoral de la baie de Bourgneuf et notamment les Monastériens. Ceux-ci, depuis ce funeste jour de 1940 tiennent à rappeler le souvenir de tous ces hommes jeunes venus nous aider à combattre la barbarie et restés à jamais sur notre terre.

Connaîtra-t-on un jour la vérité des chiffres ? Y avait-il à bord 6000 ou 9000 passagers ? Le nombre de victimes est-il de 4000 ou de 6000 ? Au fond, qu'importe maintenant ! L'essentiel n'est-il pas que les témoignages très poignants des 2477 survivants ont permis peu à peu aux historiens et aux passionnés de mieux nous faire connaître ce drame afin de ne pas l'oublier ?

Jean-Yves JAUNET



Stèle commémorative du chemin du *Lancastria*



GUEFFIER IMMOBILIER

3 agences à votre service

5 rue Georges Clemenceau
44760 LA BERNERIE
02 40 82 70 46
www.gueffier-immobilier.com

• PORNIC
02 40 82 07 67
• THARON-PLAGE
02 40 39 46 98

ACHAT - VENTE - GESTION
LOCATION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS



DOM TOUTES MAINS

LES MOUTIERS EN RETZ **06 15 30 09 73**



- Entretien
- Réparations
- Petits travaux
- Entretien des espaces verts

- Nettoyage extérieur des mobil-homes / caravanes
- Traitement anti-mousse
- Entretien des gouttières, des terrasses / lasure



JOLLY CHARPENTE

Travaux Maritimes
Charpente - Ossature Bois

ZA Les Jaunins - 44580 Bourgneuf en Retz
Tél. 02 40 21 42 40
www.jolly-charpente.com

LEURL ARDOIS ALAIN

Entreprise & Particulier



SERRURERIE • MÉTALLERIE • FORGES

- PORTAILS • AUTOMATISME
- GARDE-CORPS • ESCALIER

ZI du Moulin Neuf - 44760 LA BERNERIE EN RETZ
Tél. 02 40 82 73 33 - Fax 02 51 74 61 27

POMPES FUNÈBRES

Allain

SALONS FUNÉRAIRES

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

CONTRATS OBSÈQUES

16, rue de Nantes - 44320 ARTHON-EN-RETZ
Tél. 02 51 74 57 94

Ag 9844306

35, rue Jean du Plessis - 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ
Tél. 02 40 64 61 07

Ag 200044333

1 rue de la Taillée - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ
Tél. 02 40 21 93 30

Ag 200044328

Allais Joseph SARL

Travaux Publics,
Particuliers & Agricoles

joseph.allais@wanadoo.fr

www.allaisjoseph.fr



La Corbeillère - 44210 Pornic

Tél. 02 40 82 00 87

Fax 02 40 82 85 03

PATRICE ENTRETIEN & VITRERIE

Bel Essor - Le Clion sur Mer
44210 PORNIC

Tél./Fax 02 40 21 70 73

patricebeillard@aol.com

Les informations pratiques



Pour un **Bel été** aux Moutiers en Retz

Bien vivre ensemble un bel été aux Moutiers nécessite le respect de quelques règles que nous vous rappelons ici :

Bruits de voisinage

L'arrêté municipal n°43-06/2008 stipule que les particuliers ne doivent pas effectuer de travaux de bricolage extérieurs ou de jardinage en raison de leur intensité sonore les dimanches et jours fériés ainsi que les jours ouvrables entre 12 heures et 14 heures.

Élagage

Il est fait OBLIGATION aux propriétaires de tailler leurs haies et d'élaguer leurs arbres empiétant sur le domaine public.



Terrains en friche

Comme chaque année nous vous rappelons qu'il vous appartient de procéder au nettoyage des terrains situés en zone urbaine. Il en va de même pour les terrains bordant une construction quelle que soit leurs zonages, qui doivent également être nettoyés dans un rayon de 100 mètres, ceci afin de limiter les risques de feux et de vipères.

Déchets verts

Les déchets verts sont les éléments issus de la tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires. Leur brûlage à l'air libre est interdit. Ils doivent être déposés à la déchèterie.



Collecte des ordures ménagères

Elles sont collectées tout au long de l'année le mardi.

En juillet et août une collecte supplémentaire est effectuée le vendredi dans le secteur situé entre la Route bleue et la mer.

Les emballages légers sont collectés les semaines paires.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés dans la journée de collecte.

Les verres et les journaux/magazines et papiers doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaire des Points Tris : plan disponible en mairie sur le site Internet de la commune :

<http://www.mairie-lesmoutiersenretz.fr>

Pour toute information concernant le ramassage et le tri des déchets, pour télécharger le guide du tri, le calendrier de collecte, les horaires et adresses de déchèteries : consulter le site dédié : www.trionsensemble.fr

Ces informations sont également disponibles en mairie.





Divagation et aboiements des chiens

Dans notre commune, un arrêté impose aux propriétaires de chiens de limiter les nuisances générées par la divagation et les aboiements de leurs animaux. Dans ces arrêtés il est notamment mentionné :

Divagation : Il est interdit de laisser les chiens seuls et sans maître sur la voie publique. Ils doivent être obligatoirement tenus en laisse et munis d'un collier gravé ou de tout autre procédé d'identification du propriétaire. Il est également rappelé que la présence des chiens est interdite sur les plages situées entre le

chemin du Lancastria et la rue des Plantes Débarquées.

Aboiements : Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux, sont tenus de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité publique.

Autres nuisances : La propreté des rues de notre commune dépend aussi de la responsabilité des propriétaires de chiens. Qu'ils soient remerciés d'utiliser les sachets mis à leur disposition pour enlever les déjections de leurs animaux.

Zone 30 et circulation des deux-roues.

Zone 30 : Dans le cœur de bourg, la zone 30 impose à tous les véhicules un strict respect de la LIMITATION à 30 KM/HEURE. La zone 30 est un espace où un équilibre entre les véhicules et les pratiques de la vie locale doit être trouvé, c'est aussi une zone ouverte à la circulation où la prudence et la vigilance restent de mise.

Circulation des deux roues : Dans les limites de l'agglomération, les sens interdits sont applicables à tous les véhicules, Y COMPRIS LES CYCLES.

Pour des raisons de sécurité des promeneurs et des enfants la circulation des deux-roues est interdite en front de mer.

Les numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Service	Numéro à composer	Dans quel cas ?
Numéro d'appel d'urgence européen	112	Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services incendie, la police. Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne
Le Service d'aide médicale d'urgence (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soin. Malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficulté respiratoire, brûlé, intoxication.
Police Secours	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie. Violence, agression, vol à l'arraché,, cambriolage etc...
Sapeurs-pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
Numéro d'urgence dont l'usage est réservé aux personnes sourdes et malentendantes	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible uniquement par Fax et Sms. Gratuit. 7 j/7. 24h/24.
Secours en mer	196	Depuis le littoral
Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS)	le canal 16 VHF	Détresse et urgence en mer.

On nous communique

Infos
Pratiques

Marché gourmand à la ferme



Du 11 juillet au 22 août, 13 producteurs locaux vous convient chaque lundi de 17h à 20h pour un marché gourmand à la ferme de la FRADOUILLÈRE aux Moutiers en Retz.

Accès par Prigny, route de Méré / la Fradouillère

Balades en poney en partenariat avec le Centre hippique de la mer

 **STOP-DJIHADISME.gouv.fr**
Agir pour ne pas les laisser partir

 N°Vert 0 800 00 56 96

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

J'APPELLE

POUR SIGNALER ET ALERTE, PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LEURS FAMILLES.

Plus d'information sur le site des services de l'état en Loire-Atlantique :
<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/>

FDGDON

Informations de la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles



Régulation de la population des corvidés

La FDGDON a organisé sur le Pays de Retz, sa deuxième campagne de régulation des corvidés.

Cette opération s'est déroulée sur

notre commune du 30 mars au 28 avril, dix piégeurs agréés de la commune, avec 14 cages, ont participé à cette action qui a permis la capture de :

- 57 corneilles noires
- 40 corbeaux freux
- 7 pies

Rappelons les divers préjudices causés par une surpopulation de ces corvidés :

- dommages agricoles aux cultures
- risques sanitaires dans les élevages
- dégâts matériels notamment en période de reproduction

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

La FDGDON propose une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de bacille de Thuringe, sur les arbres infestés. Ce produit est sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie. Ce traitement est facturé par la FDGDON.

<http://www.fgdgon44.fr>

D'autres solutions restent toutefois possibles :

C'est le cas notamment de la sédentarisation des mésanges sur les lieux d'infestation. Elle peut être favorisée par la pose de nichoirs destinés à abriter ces auxiliaires précieuses et spécialisées.

Une famille de mésange peut consommer chaque jour 500 chenilles !





Office de tourisme intercommunal de Pornic

Place de la Gare – BP 1119 – 44211 Pornic Cedex
Tél. 02 40 82 04 40
www.pornic.com
info@pornic.com
f Destination Pornic - destinationpornic

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DES MOUTIERS-EN-RETZ

14 place de l'Eglise Madame - 44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 02 40 82 74 00
www.ot-lesmoutiersenretz.fr
lesmoutiersenretz@pornic.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Janvier à juin et septembre à décembre
Du mardi au samedi : 9h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30
Fermé les lundis, les dimanches et les jours fériés

Juillet et août

Du lundi au samedi : 9h à 13h et 15h à 19h
Le dimanche : 9h à 13h
Les jours fériés : 9h à 13h et 15h à 19h



Votre CPAM vous informe



La protection universelle maladie, pour éviter les ruptures de droits

Le 1^{er} janvier dernier, la protection universelle maladie est entrée en application. Cette réforme garantit désormais à toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière, un droit à la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue tout au long de la vie.

Quels avantages pour vous ?

La protection universelle maladie assure la continuité des droits à la prise en charge des frais de santé, réduit au strict nécessaire

les démarches administratives et vous garantit davantage d'autonomie et de confidentialité dans la prise en charge de vos frais de santé.

Cette réforme parachève ainsi la logique initiée par la couverture maladie universelle (CMU) de base en 1999, qui visait à ouvrir des droits à l'Assurance Maladie aux personnes résidant en France de façon stable et régulière, et qui ne relevaient d'aucune couverture maladie obligatoire.

Que deviennent les ayants droit ?

Avec la suppression de la notion d'ayant droit, toute personne

majeure résidant en France devient un assuré à part entière, dès lors qu'elle atteint l'âge de 18 ans. Une carte Vitale peut être délivrée aux enfants dès l'âge de 12 ans, si les parents le demandent, afin de simplifier le quotidien des couples séparés.

Pour en savoir plus sur la protection universelle maladie, consultez le site ameli.fr

L'Assurance Maladie,
votre assureur solidaire en santé





Pépinière **AtlAntic JArdin** *Paysagiste*

Pépinière - Laurent Trouillard
port. 06 61 03 31 02
arbres, arbustes,
palmiers, fruitiers

Paysagiste - Fabrice Dousset
port. 06 99 54 19 70
création, entretien,
dallage, éclairage...

La Rairie - 44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 02 40 21 93 96 - www.atlanticjardin-pepinieres.fr



Les Brillas camping

Location et Vente
de Mobil-Homes

La plus belle façon de vivre vos vacances !!!

Le Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz • Tél. 02 40 82 79 78
info@campinglesbrillas.com - www.campinglesbrillas.com

sarl



CROSNIER
Johann

Maçonnerie Générale et Rénovation,
Etanchéité, Couverture, Peinture,
Traitement de toiture, Terrassement, Assainissement

14 route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz
06 51 52 22 45 • crosnier.johann@yahoo.fr



SARL DAÏAN Christopher
Plombier / Chauffagiste

- Installation sanitaire et chauffage
- Rénovation de salle de bain
- Adaptabilité des sanitaires pour personnes à mobilité réduite
- Dépannages et petits travaux
- Ramonage de cheminée

06 59 11 22 50 - 02 40 64 80 86
16 rue du Collet - **Les Moutiers en Retz**



BESNIER
aménagement

TERRAINS À BÂTIR

Contact

Service commercial :
02 40 49 49 32 - 06 84 65 58 17

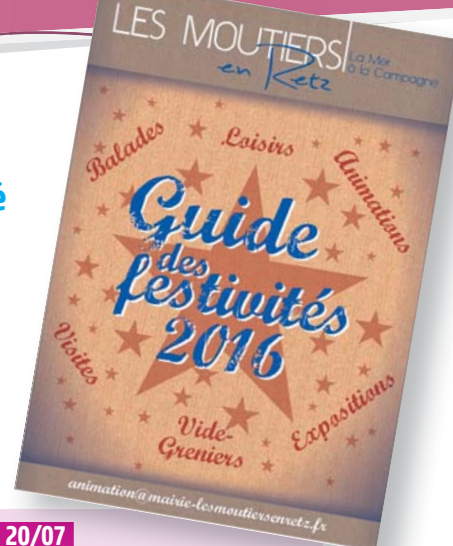
SAS BESNIER AMÉNAGEMENT
255, rue de la Renaudière - 44300 NANTES
michel.epron@besnier-amenagement.fr • justine.andre@besnier-amenagement.fr
www.besnier-amenagement.fr

OPÉRATION "ZAC DU QUARTIER DU DIABLE" LES MOUTIERS EN RETZ



AGENDA

Une sélection des activités
communales de l'été. Pour l'intégralité
des animations estivales :
consulter le « Guide des festivités »



Rendez-vous de l'été 2016

Juillet

Dimanche 3/07

Vidéogreniers, place de l'Église Madame (Amicale laïque)

Mardi 5/07

Vacances d'été - Chaque mardi, mercredi et jeudi du 5/07 au 8/09 « visite de la saline Tenue de Mareil » (Association Patrimoine)

Samedi 9 et dimanche 10/07

Régate Vaurien (Club nautique)

Lundi 11 juillet et tous les lundis jusqu'au 22 août inclus

Marché local à la ferme de 17h à 20h
ferme de La Fradouillère

Mercredi 13/07

Spectacle et bal place de l'église Madame - retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Jeudi 14/07

Vidéogreniers, terrain de loisirs, rue de Prigny (Élan monastérien)

Vendredi 15/07

« Flâneries aux Moutiers » (Bibliothèque municipale)

Samedi 16/07

Soirée spéciale jeunes - bal rock jeune public et soirée DJ place de l'Église Madame (Animation communale)

Dimanche 17/07

« Les Rendez-vous du port du Collet »

(les 50 ans du Groupement de sauvegarde du port)



Mercredi 20/07

Marché artisanal place de l'Église Madame (Amicale laïque)

Mercredi 20/07

Porte-ouverte du marais salant (Association Patrimoine et Conseil départemental)

Samedi 23 et dimanche 24/07

Exposition des travaux et restauration - salle des Magiciens (Sourire monastérien)

Lundi 25/07

Balade contée et chantée avec Michel Moïnier (Bibliothèque municipale)

Jeudi 28/07

Constructions en sable et illumination des épis (Association Patrimoine)

Samedi 30/07

Régate (club nautique)

Samedi 30/07

Soirée crêpes et galettes-saucisses (Journées monastériennes)

Août

Vendredi 5/08

Animation cave Saint Bernard (Décodateurs de la baie)

Samedi 6/08

Pétanque : 7^e grand prix de la ville des Moutiers (Élan monastérien)

Samedi 6/08

Soirée grillades et moules-frites (AMPP et Amicale de chasse)

Dimanche 7/08

Vidéogreniers, place de l'Église Madame (AMPRI)

Dimanche 7/08

Vidéogreniers de la mer (club nautique)

Lundi 9/08

Don du sang salle Jean Varnier (Association pour le don du sang)

Mercredi 10/08

Marché artisanal, place de l'Église Madame (Amicale laïque)

Jeudi 11/08

Animations enfants - marché et jardin de la mairie (Animation communale)



Jeudi 11/08

Constructions en sable et illumination des épis (Association Patrimoine)

Samedi 13/08

Courses d'objets flottants non identifiés (club nautique)



Mercredi 17/08

Porte-ouverte du marais salant (Association Patrimoine et Conseil départemental)

Septembre



Jeudi 1/09

Rentrée scolaire

Samedi 3/09

Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants

Mardi 20/09

Réunion publique 19h salle Jean Varnier

Samedi 17 et dimanche 18/09

Journées du patrimoine

Samedi 24/09

« Je m'engage pour ma plage » nettoyage de plage (association Hironnelle)

Samedi 24/09

Conférence promenade port du Collet (Bibliothèque municipale)